

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2817

13 octobre 2015

SOMMAIRE

All Car Services S.A.	135170	London	135191
Amaranth International Investments	135205	LPQ luxinvest S.A.	135187
Anorake S.A.	135173	Lumédia S.A.	135180
AT Holding S.A.	135173	Luresco S.à r.l.	135199
Auvilu S.à r.l.	135183	Luxcopter S.A.	135193
B & B, Assurancen an Immobilien S. à r.l.	135193	Luxembourg Congres	135193
BNP Paribas Flexi I	135172	Luxetime S.A.	135207
Bombay	135189	Lux Safety Solutions	135192
Casual Dining Group GP	135200	Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	135197
C.P.F. Investissements S.A.	135174	Mare Giallo S.à r.l.	135198
CRB Constructions Sàrl	135178	Marionnaud Investments S.à r.l.	135199
Digital Services Holding XXII S.à r.l.	135211	Maro I	135200
Disco Le Byblos S.à r.l.	135199	Mars Propco 16 S.à r.l.	135200
eFront Luxembourg Group Holdings	135204	Mars Propco 17 S.à r.l.	135203
Europ Continents Holding	135171	Mars Propco 18 S.à r.l.	135203
EV MMC Lux S.à r.l.	135184	Mars Propco 33 S.à r.l.	135204
Fenestratus S.A.	135174	Mars Propco 39 S.à r.l.	135204
Garage Intini S.A.	135187	Mars Propco 4 S.à r.l.	135205
H.09 Bascharage "Novus"	135197	Mars Propco 7 S.à r.l.	135205
H.09 Roeser "Novus"	135197	Meenie S.C.A.	135206
Immobilière des Sables S.A.	135174	Melkmina S.A.	135181
International Oil Products, SA SPF	135173	Meso S.à r.l.	135206
International Shipowners Reinsurance Com- pany S.A.	135179	MIMOSA Invest	135171
Interteil Investissements S.A.	135175	Morgan Stanley Investment Funds	135176
Investment Solutions	135175	New Era Holding Sàrl	135198
Janus Global Life Sciences Fund	135179	Nord-Finance	135181
Janus Global Life Sciences Fund	135180	OF COM Real Estate SCSp	135185
J&C Bat-Immo S.à r.l.	135182	SF (Lux) SICAV 2	135170
JW Consult Luxembourg S.à r.l.	135176	STG IBS Holding S.à r.l.	135194
Kiawah Island Capital Advisers S.à r.l.	135186	Techvest S.A.	135182
Kravatski Invest S.A.	135175	Thunderbolt Partners S.A.	135203
Lisbinvest S.A.	135184	Tockfeld A.G.	135206
LM Agri Sàrl	135182	Touchstone Holding S.A.	135170
Locatem S.A.	135181	Tragus Lux Holdings GP	135200
Logoplaste Invest S.A.	135172	Viktar Holding S.A.	135207
		VR Dinkelsbühl	135179

Touchstone Holding S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 46.174.

The shareholders of the Company are hereby convened to the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office at 3, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg, on *October 30th, 2015* at 10.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the reports of the board of directors and of the statutory auditor;
2. Approval of the Balance Sheet as of December 31st, 2014 and the related statements of profit and loss for the period then ended;
3. Special vote on the discharge to the directors and the statutory auditor;
4. Decision concerning the eventual dissolution of the Company in accordance with article 100 of the Luxembourg law on commercial companies (as amended);
5. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2015166733/19.

All Car Services S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 34.943.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 09:00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 15 avril 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167409/1267/17.

SF (Lux) SICAV 2, Société d'Investissement à Capital Variable.
Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 101.287.

Die Aktionäre der SF (Lux) SICAV 2 werden zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *23. Oktober 2015* um 11.30 Uhr (Ortszeit Luxemburg) mit der folgenden Tagesordnung an ihrem Geschäftssitz abgehalten wird:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers
2. Genehmigung des Jahresabschlusses zum 31. Mai 2015
3. Entscheidung über die Ergebnisverwendung
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates
5. Satzungsgemässe Wahlen
6. Mandat des Abschlussprüfers
7. Verschiedenes

Der Jahresbericht ist am Geschäftssitz der Gesellschaft in Luxemburg während der üblichen Geschäftszeiten kostenlos erhältlich. Jeder Aktionär kann beantragen, dass ihm der Jahresbericht zugesandt wird.

Die Mehrheit wird auf der Generalversammlung nach den fünf Tage vor der Generalversammlung um Mitternacht (Ortszeit Luxemburg) ausgegebenen und in Umlauf befindlichen Aktien bestimmt (bezeichnet als "Stichtag"). Es besteht kein Anwesenheitsquorum für die gültige Beratung und Beschlussfassung der Generalversammlung in Bezug auf die Tagesordnungspunkte. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit der bei der Versammlung anwesenden oder vertretenen Aktien gefasst. Auf der Generalversammlung berechtigt jede Aktie zur Abgabe einer Stimme. Die Rechte eines Aktionärs zur Teilnahme an der Generalversammlung und zur Ausübung der mit seinen Aktien verbundenen Stimmrechte richten sich nach den von diesem Aktionär am Stichtag gehaltenen Aktien.

Falls Sie an dieser Versammlung nicht teilnehmen können und sich vom Vorsitzenden der Generalversammlung vertreten lassen möchten, übermitteln Sie bitte spätestens fünf Tage vor der Generalversammlung (d. h. bis zum 18. Oktober 2015) eine datierte und unterzeichnete Vollmacht per Fax und/oder Post und/oder E-Mail zu Händen des Sekretariats der Gesellschaft bei der Anschrift UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 33 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Faxnummer +352 441010 6248 (E-Mail: ol-ubsfsl-corporate-secretary@ubs.com). Formulare zur Ausstellung einer Vollmacht können auf einfache Anfrage von der gleichen Adresse bezogen werden. Nach Eingang der Vollmacht werden die Aktien bis zu dem auf die Generalversammlung folgenden Tag gesperrt. Findet eine weitere Generalversammlung der Gesellschaft mit derselben Tagesordnung (bezeichnet als "vertagte Generalversammlung") statt, bleiben die Aktien bis zu dem auf die vertagte Generalversammlung folgenden Tag gesperrt, es sei denn, der Aktionär erteilt eine anderslautende Anweisung (dadurch wird die für die vertagte Generalversammlung erteilte Vollmacht ungültig).

Aktionäre oder ihre Vertreter, die an der Generalversammlung persönlich teilnehmen möchten, werden gebeten, die Gesellschaft spätestens fünf Tage vor der Generalversammlung von ihrer Teilnahmeabsicht in Kenntnis zu setzen.

Das ausgefüllte Vollmachtsformular ist nur gültig, wenn es den Vor- und Nachnamen des Aktionärs sowie seines Vertreters und die Anzahl der zum Stichtag gehaltenen Aktien, die offizielle Adresse und die Unterschrift sowie Weisungen für die Stimmabgabe enthält und rechtzeitig eingeht. Unvollständige oder fehlerhafte Vollmachtsformulare oder Vollmachtsformulare, die nicht die darin beschriebenen Formvorgaben erfüllen, werden nicht berücksichtigt.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2015159845/755/44.

Europ Continents Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 16.913.

Les actionnaires de EUROP CONTINENTS HOLDING, Société anonyme, sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

pour le mercredi *21 octobre 2015* à 12.00 heures à Luxembourg, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'entreprises agréé sur la gestion et les opérations sociales concernant l'exercice clos au 31 décembre 2014 ;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2014 ;
3. Quitus aux administrateurs et au réviseur d'entreprises agréée ;
4. Affectation des résultats ;
5. Nominations statutaires ;
6. Fixation du montant des rémunérations et/ou jetons de présence à allouer aux administrateurs ;
7. Autorisation au Conseil d'Administration de déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres ;
8. Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir des actions propres de la société et fixation des conditions et modalités des acquisitions dans le cadre des dispositions légales ;
9. Questions diverses.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette assemblée, les propriétaires d'actions au porteur devront avoir déposé, au siège social, au plus tard le 15 octobre 2015, les titres de ces actions ou les avis de blocage en constatant le dépôt dans des banques ou établissements de crédit.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015159081/546/27.

MIMOSA Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.681.

Le Conseil d'Administration rappelle aux actionnaires que les droits afférents aux actions au porteur ne peuvent être exercés qu'en cas de dépôt de l'action au porteur auprès du depositaire conformément à l'article 42 de LCSC. En outre, le

Conseil d'Administration rappelle également aux actionnaires que les actions au porteur doivent être déposées pour le 18 février 2016 au plus tard sous peine de sanction.

L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 28 septembre 2015 à 10 heures au siège social n'a pas pu se prononcer quant à l'article 100 des LCSC repris à l'ordre du jour. En effet, la moitié au moins du capital n'y était pas représentée.

Par conséquent, Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Qui se tiendra au siège social, en date du 27 octobre 2015 à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision conformément à l'article 100 des L.C.S.C.
2. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015158305/1004/20.

Logoplaste Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 157.419.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 6 Juillet 2015

- Le mandat de DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L- 2220 Luxembourg est reconduits comme réviseur d'entreprises agréé pour une nouvelle période de un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2016.

LOGOPLASTE INVEST S.A.

Référence de publication: 2015143551/12.

(150156553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

BNP Paribas Flexi I, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 117.580.

The

STATUTORY GENERAL MEETING

will be held on Monday *October 26, 2015* at 11.00 a.m., at the offices of BNP Paribas Investment Partners Luxembourg, building H2O, block A, ground floor, 33 rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg, to deliberate on the following agenda :

Agenda:

1. Presentation and approval of the reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. Approval of the annual accounts for the financial period closed as at June 30, 2015 and allocation of the results;
3. Discharge to the Directors for the exercise of their mandates;
4. Statutory appointments;
5. Miscellaneous.

The shareholders must express their intention to take part in the Meeting at the latest five (5) business days before the date of the Meeting. They will be admitted at the Meeting upon proof of their identity and presentation of a share(s) blocking certificate.

The Meeting will validly deliberate regardless of the number of shares present or represented and the decisions will be taken by a simple majority of the shares present or represented; account shall not be taken of abstentions. Every share, whatever its unit value, gives the right to one vote. Fractional shares shall have no voting right.

Annual accounts, as well as the report of the Auditor and the management report are available at the Registered Office of the Company. Shareholders may request that these documents are sent to them. They have to send their request, either by post to the following address: BNP Paribas Investment Partners Luxembourg, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange - or by email to fs.lu.legal@bnpparibas-ip.com.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2015159828/755/28.

International Oil Products, SA SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 38.630.

Le Conseil d'Administration rappelle aux actionnaires que les droits afférents aux actions au porteur ne peuvent être exercés qu'en cas de dépôt de l'action au porteur auprès du dépositaire conformément à l'article 42 de LCSC. En outre, le Conseil d'Administration rappelle également aux actionnaires que les actions au porteur doivent être déposées pour le 18 février 2016 au plus tard sous peine de sanction.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, en date du *21 octobre 2015* à 11 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2015;
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire afférent aux exercices clôturés le 30 juin 2015;
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant les exercices clôturés le 30 juin 2015;
4. Affectation du résultat réalisé au cours des exercices clôturés le 30 juin 2015;
5. Le cas échéant, décision conformément à l'article 100 des L.C.S.C. pour les exercices clôturés au 30 juin 2015;
6. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2015162641/1004/22.

Anorake S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 171.646.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 9:10 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 17 juin 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167410/1267/17.

AT Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 177.123.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 9:20 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167411/1267/15.

C.P.F. Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 107.579.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 9:30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 5 juin 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2015167412/1267/17.

Fenstratus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 131.100.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 9:40 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 11 juin 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167413/1267/17.

Immobilière des Sables S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 86.289.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 9:50 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 2 juin 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167414/1267/17.

Interteil Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint-Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 156.970.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 10:00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 27 mai 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167415/1267/17.

Investment Solutions, Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 87.158.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 10:10 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 6 juillet 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167416/1267/17.

Kravatski Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 129.528.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 10:20 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 17 juin 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167418/1267/17.

Morgan Stanley Investment Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 29.192.

Extrait des résolutions écrites prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 21 août 2015

En date du 21 août 2015, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Madame Judith EDEN, née le 12 décembre 1964 à Liverpool, Royaume-Uni, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 25, Cabot Square, Canary Wharf, E14 4QA Londres, Royaume-Uni, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Andrew John MACK, administrateur
- Monsieur Michael GRIFFIN, administrateur
- Monsieur Henry Cannell KELLY, administrateur
- Monsieur William JONES, administrateur
- Madame Judith EDEN, administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2015.

Morgan Stanley Investment Funds

Référence de publication: 2015154985/23.

(150170381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2015.

JW Consult Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 160.930.

L'an deux mille quinze, le trente septembre.

Pardevant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Bellune Invest S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 130.810,

représentée par Monsieur Gernot KOS, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, en vertu d'une procuration lui donnée sous seing privée.

Laquelle partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter qu'elle est la seule et unique associée (l'«associée unique») de la société à responsabilité limitée JW Consult Luxembourg S.à r.l. (la «Société Absorbante»), avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.930, constituée suivant acte reçu par Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, en date du 11 mai 2011, publié au Mémorial C n° 1742 du 1^{er} août 2011, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 août 2015, non encore publié au Mémorial C (la "Société").

L'associée unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'intégralité du capital souscrit de la Société de cinq cents mille Euro (EUR 500.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales sans désignation de valeur nominale est dûment représentée à l'Assemblée.

II. Qu'elle est parfaitement informée des résolutions qui doivent être prises sur la base de l'ordre du jour de l'Assemblée, lequel est connu par elle et rédigé comme suit:

Ordre du jour:

1.- Présentation du projet de fusion par absorption entre JW Consult Luxembourg S.à r.l. et Bellune Invest S.A. et approbation du rapport du Conseil d'Administration y afférent.

2.- Décision de procéder à la fusion par absorption de Bellune Invest S.A. par JW Consult Luxembourg S.à r.l..

3.- Augmentation conséquente du capital social par émission de 7.105 parts sociales nouvelles aux fins de rémunérer l'apport de fusion.

4. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de 500.000,- € par annulation des 1.000 parts sociales propres, suite et par effet de l'opération de fusion prémentionnée.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée constate que le projet de fusion par absorption entre JW Consult Luxembourg S.à r.l. (la "Société Absorbante") et Bellune Invest S.A. (la "Société Absorbée") a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg numéro 2313 du 29 août 2015.

Ce projet, arrêté par les conseils de gérance et/ou d'administration des deux sociétés concernées le 19 août 2015, enregistré à Esch/Alzette Actes Civils le 20 août 2015, prévoit l'absorption de Bellune Invest S.A. par JW Consult Luxembourg S.à r.l. avec prise d'effet comptable de la fusion au 1^{er} janvier 2015, date à laquelle la société JW Consult Luxembourg S.à r.l. poursuivra seule les activités des deux sociétés fusionnantes.

L'assemblée approuve en outre le rapport justificatif des conseils de gérance et/ou d'administration sur le projet de fusion prévu par l'article 265 de la loi sur les sociétés commerciales, dont les associés/actionnaires reconnaissent avoir eu connaissance. En application de l'article 266(5) de la loi sur les sociétés, les associés/actionnaires renoncent au rapport d'expert sur le projet de fusion.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide d'accepter de rémunérer l'apport de fusion par l'émission de sept mille cent cinq (7.105) parts sociales nouvelles de la Société Absorbante, sans désignation de valeur nominale. L'apport de fusion représente un montant total de deux millions sept cent dix-huit mille quarante-et-un virgule vingt-huit Euros (EUR 2.718.041,28).

L'assemblée, compte tenu de la décision qui précède, décide d'augmenter le capital social de la Société Absorbante à concurrence de cinq cent mille Euros (EUR 500.000,-), et d'émettre sept mille cent cinq (7.105) nouvelles parts sociales, entièrement libérées et jouissant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, attribuées à l'actionnaire unique de la Société Absorbée.

Les sept mille cent cinq (7.105) parts sociales nouvelles seront dès lors attribuées à Monsieur Jacques WOLTER, né le 2 août 1964 à Luxembourg, demeurant à L-6980 Rameldange, 45, An Der Retsch.

Le solde de deux millions deux cent dix-huit mille quarante-et-un virgule vingt-huit Euros (EUR 2.218.041,28) sera affecté à une réserve spéciale au profit des nouvelles parts sociales.

Cependant, la Société Absorbée étant propriétaire de l'intégralité des parts sociales de la Société Absorbante, la Société Absorbante, suite et par effet de l'opération de fusion, détiendra mille (1.000) parts sociales de son propre capital social. Conformément aux dispositions de l'article 49-3 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, l'assemblée décide en conséquence de réduire le capital de la Société Absorbante à concurrence d'un montant de cinq cent mille Euros (EUR 500.000,-) de procéder à l'annulation des mille (1.000) parts sociales propres.

Troisième résolution:

L'assemblée décide de réorganiser les parts sociales et d'émettre en contre partie des sept mille cent cinq (7.105) parts sociales sans désignation de valeur nominale actuellement en circulation mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de cinq cents euros (EUR 500,-) chacune, toutes attribuées à l'associé unique, Monsieur Jacques WOLTER, prénommé.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 500.000,-), représenté par MILLE (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de CINQ CENTS EUROS (EUR 500,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. ».

Quatrième résolution:

L'assemblée constate que l'assemblée générale de la société Bellune Invest S.A., préqualifiée, a approuvé le projet de fusion dans les mêmes termes et que dès lors la fusion est définitivement réalisée entre parties, que l'universalité du patrimoine actif et passif de la Société Absorbée a été transférée à la Société et que la Société Absorbée est dissoute sans liquidation.

Pouvoirs

Les comparants donnent par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, pour rédiger, corriger et signer toute erreur ou omission ou toute faute(s) de frappe(s) au présent acte.

Les comparants donnent encore pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, afin de procéder à l'enregistrement, l'immatriculation, la radiation, la publication ou toutes autres opérations utiles ou nécessaires dans le cadre et la suite du présent acte.

Certification

Le notaire instrumentant certifie et atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société Absorbante et du projet de fusion.

135178

Frais

Tous frais, droits et honoraires dus au titre de la fusion seront supportés par la Société Absorbante.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Kos, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 septembre 2015. Relation: EAC/2015/22549. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 septembre 2015.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015165557/98.

(150182394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

CRB Constructions Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4640 Differdange, 6, avenue d'Oberkorn.

R.C.S. Luxembourg B 170.226.

—
RECTIFICATIF

Le soussigné Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, (Grand-Duché de Luxembourg), déclare par les présentes que dans l'acte de constitution reçu par son ministère pour compte de la société anonyme " SportMed A.G.", établie et ayant son siège social à L-4640 Differdange, 6, avenue d'Oberkorn, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 170.226, en date du 27 mars 2013, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 mars 2013, relation: LAC/2013/14680, déposé en date du 12 avril 2013 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la référence L130057860, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 5 juin 2013 sous le numéro 1331.

il y a lieu de procéder à la rectification suivante suite à une erreur matériel concernant la troisième résolution qui n'a pas lieu d'être:

IL Y LIEU DE LIRE les résolutions comme suit:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt, à L-4640 Differdange, 6, avenue d'Oberkorn.

Deuxième et dernière résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5, 1^{er} paragraphe des statuts comme suit:

Art. 5. (1^{er} paragraphe). «Le siège social de la Société est établi dans la commune de Differdange.»

AU LIEU DE:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt, à L-4640 Differdange, 6, avenue d'Oberkorn.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5, 1^{er} paragraphe des statuts comme suit:

Art. 5. (1^{er} paragraphe). «Le siège social de la Société est établi dans la commune de Differdange.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'adresse de Madame Myriam Gutfried en tant que gérante de la Société qui se lira comme suit: F-67330 Neuwiller-les-Saverne, 1, rue Hagelweg.

Le notaire soussigné requiert la mention de cette rectification partout où cela s'avère nécessaire.

Signé: Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C.2, le 17 septembre 2015. 2LAC/2015/20865. Reçu 12.-€.

Le Receveur (signé): Yvette Thill.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 29 septembre 2015.
Référence de publication: 2015160598/40.
(150177361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Janus Global Life Sciences Fund, Fonds Commun de Placement.

L'acte modificatif au règlement de gestion de Janus Global Life Sciences Fund au 30 septembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Global Funds Management S.A.

Référence de publication: 2015166249/9.

(150183333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2015.

VR Dinkelsbühl, Fonds Commun de Placement.

Mitteilung an die Anleger des Teilfonds

VR -Dinkelsbühl - World Select

(ISIN: LU0133377647/ WKN: 763 768)

Hiermit werden die Anleger des VR Dinkelsbühl - World Select ("Teilfonds") darüber informiert, dass die Verwaltungsgesellschaft in Übereinstimmung mit Artikel 16 des aktuell gültigen Verwaltungsreglements beschlossen hat, den Fonds mit seinem Teilfonds zum 01. Oktober 2015 in Liquidation zu setzen.

Da das geplante Fondsvolumen des VR Dinkelsbühl - World Select nicht erreicht werden konnte, ist eine langfristig wirtschaftlich effiziente Verwaltung des Fonds in Zukunft nicht mehr sichergestellt.

Um die Gleichbehandlung aller Anleger zu gewährleisten, wurden die Ausgaben und Rücknahmen der Anteile des Teilfonds ab dem 01. Oktober 2015 (Schlusstag) ausgesetzt. Der Netto-Inventarwert wird bis zum Liquidationsdatum weiterhin täglich berechnet und veröffentlicht.

Im Rahmen der Liquidation werden die im Teilfonds befindlichen Vermögensgegenstände sukzessive veräußert.

Aufgrund der "In-Liquidationssetzung" und der sukzessiven Veräußerung aller Vermögensgegenstände kann es ab dem 01. Oktober 2015 zu Anlagengrenzverletzungen kommen.

Anteilscheinausgaben - und Rücknahmen werden für den Teilfonds VR Dinkelsbühl - World Select bis zum Abschluss der Liquidation nicht vorgenommen.

Die Netto-Liquidationserlöse deren Empfänger nicht erreicht werden, werden von der Depotbank nach Abschluss des Liquidationsverfahrens für Rechnung der Anleger bei der Caisse de Consignation hinterlegt, wo diese Beträge verfallen, wenn sie nicht innerhalb der gesetzlichen Frist angefordert werden.

Luxemburg, im Oktober 2015

IPConcept (Luxemburg) S.A.

Référence de publication: 2015167417/755/25.

International Shipowners Reinsurance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 8.848.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 31 juillet 2015

En date du 31 juillet 2015, le conseil d'administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. La re-nomination des administrateurs suivants pour un mandat déterminé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016:

Nom Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Pays de naissance	Adresse
AAGAARD-SVENDSEN	29.02.1956	Aalborg	Danemark	Christian Winthers Vej 21b DK-2800 Kongens Lyngby, Danemark
Birgit BREVET	13/05/1959	Annecy	France	rue Marie-Adélaïde, 29 L-2128 Luxembourg Luxembourg
Thierry Louis Joseph LESTER	26.03.1947	London	Grande Bretagne	The Old School House, 30 Brook, Godalming Surrey GU8 5UQ
Jonathan Robert				

LINDSAY Robert Andrew	26.05.1963	Rochester, New York,	Etats-Unis	Grande Bretagne Brambles, Shoreham Road TN14 5RL Otford, Kent Grande Bretagne
LORENZ-MEYER Paul Robert Lorenz	30.01.1962	Hambourg	Allemagne	Parkallee, 64 D-201434 Hamburg, Allemagne
LOS Matheos Tassos	26.06.1944	Vrontados	Grèce	Portland Place, 82 Londre W1B 1NS Grande Bretagne
MEYER Jean	27.12.1945	Luxembourg	Luxembourg	Bei der Aarnescht, 41 L-6969 Oberanven Luxembourg
PETALAS Tatiana	15.03.1973	Genève	Suisse	Avenue Princess Grace, 7 98000 Monte Carlo, Monaco
WILLIAMS Richard Bradbury	23.06.1968	Belfast, Ireland	Grande Bretagne	Woodside,40 SW19 7AG, Wimbledon Londres Grande Bretagne

2. La démission des administrateurs suivants:

AL-OTAIBI Mohammad Omair	18.11.1963	Riyadh	Arabie Saoudite	569 Sitteen Street, Bahri Building, Malaz Area 11492 Riyadh, Arabie Saoudite
ASPDEN Philip Anthony	22.07.1945	Eastbourne	Grande Bretagne	rue de Trintange, 12 L-5465 Waldbredimus

3. La nomination de l'administrateur suivant pour un mandat déterminé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016:

DE BRABANDERE Patrick Guy	29/01/1959	Gent	Belgique	Rue de la Limite 47 B-1970 Wezembeek-Oppem Belgique
------------------------------	------------	------	----------	--

4. La nomination des personne(s) chargé du contrôle des comptes:

REVISEUR D'ENTREPRISE

Deloitte Audit S. à r. l. - RCS B0067895

Siège social: 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

pour un mandat déterminé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016 ou jusqu'à la nomination d'une autre succession.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2015.

Thierry BREVET

Administrateur

Référence de publication: 2015145427/54.

(150159130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Janus Global Life Sciences Fund, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Janus Global Life Sciences Fund coordonné au 30 septembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Global Funds Management S.A.

Référence de publication: 2015166250/9.

(150183334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2015.

Lumédia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 44, rue du Canal.

R.C.S. Luxembourg B 83.967.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015143559/9.

(150156310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Locatem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 86.758.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 10:30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 8 septembre 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167419/1267/17.

Melkmina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 124.813.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 10:40 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 3 juin 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167420/1267/17.

Nord-Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 37.445.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 10:50 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 19 mai 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167421/1267/17.

Techvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 177.075.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 20 novembre 2015 à 11:00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'assemblée générale statutaire du 21 avril 2015 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167422/1267/17.

LM Agri Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 175.757.

Résolution des actionnaires de la Société - 1^{er} août 2015

Les actionnaires de la Société décident de changer l'adresse du siège social de la Société de 22, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, vers 7, rue Robert Stümper, L-2557, Luxembourg avec effet au 1^{er} août 2015.

Luxembourg, le 1^{er} août 2015.

Josianne Maene / Luc Maenes.

Référence de publication: 2015143550/11.

(150156492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

J&C Bat-Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 55, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 181.276.

L'an deux mille quinze, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée «J & C Bat-Immo S.à r.l.», ayant son siège social à L-2327 Luxembourg, 1, Montée de la Pétrusse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 181.276, constituée suivant acte notarié en date du 22 octobre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3030 du 29 novembre 2013 (la «Société»).

Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jérôme GERNER, directeur de sociétés, demeurant à L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal,

qui désigne comme secrétaire Flora GIBERT, employée demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Cuma YILDIZ, indépendant, demeurant à F-57700 Hayange, 27, rue du Général de Gaulle.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de L-2327 Luxembourg, 1, Montée de la Pétrusse, vers L-8009 Strassen, 55, route d'Arlon avec effet au premier juillet 2015.

2) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 4 des statuts de la Société avec effet au premier juillet 2015.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les

associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-2327 Luxembourg, 1, Montée de la Pétrusse, vers L-8009 Strassen, 55, route d'Arlon, avec effet au premier juillet 2015.

Deuxième résolution:

Suite à la première résolution, les associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 4 des statuts de la Société, pour lui donner désormais la teneur suivante avec effet au premier juillet 2015:

« **Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Strassen.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. GERNER, F. GIBERT, C. YILDIZ et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C 1, le 24 avril 2015. 1LAC / 2015 / 12664. Reçu soixante-quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): T. BENNING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 6 mai 2015.

Référence de publication: 2015146601/54.

(150160022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2015.

Auvilu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 133.092.

L'an deux mille quinze, le vingt août.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des associés de la société «AUVILU S.à r.l.», (la «Société») une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 111/117, Avenue de Luxembourg, L-4950 Bascharage, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 133.092 et avec un capital social souscrit de douze mille cinq cent euros (12.500.- EUR) divisé en cent (100) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR)

La Société fut constituée suivant acte notarié en date du 26 octobre 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») en date du 29 novembre 2007, sous le numéro 2754.

L'Assemblée se compose des deux (2) seuls et uniques associés, à savoir:

1) Monsieur Pierre LEWIN, né à Bournemouth, le 23 janvier 1970, demeurant au 908 W Brookforest dr. IL 61615 Peoria, USA, représenté par Monsieur Philippe Vanderhoven, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 juillet 2015,

détenteur de cinquante (50) parts sociales d'une valeur nominale de cent cinq euros (125 EUR) chacune;

2) Monsieur Patrick PERONNET, né à Dié (France), le 11 août 1965, demeurant au 8522 Gleenbrooke ct. IL 61328 Edwards, USA, représenté par Monsieur Philippe Vanderhoven, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 juillet 2015,

détenteur de cinquante (50) parts sociales d'une valeur nominale de cent cinq euros (125 EUR) chacune;

Lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte à des fins d'enregistrement,

Lesquelles parties comparantes, par leur représentant susnommé, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les résolutions des associés prises chacune séparément et sur ordre du jour conforme:

Résolution unique

L'Assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la Société du 111/115, Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, à Luxembourg-Ville et plus précisément au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg et par conséquent de modifier l'article deux (2), premier alinéa des statuts pour lui donner désormais la nouvelle teneur qui suit:

Art. 2. Siège social. (Premier alinéa). «Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.»

Dont acte, passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, au nouveau siège social de la Société, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le comparant et mandataire a signé avec Nous le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. VANDERHOVEN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 24 août 2015. Relation: EAC/2015/19638. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015145213/45.

(150158670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Lisinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 183.027.

La nouvelle adresse de M. Federigo Cannizzaro di Belmontino et M. Jean-Marc Debaty Administrateurs de la société Lisinvest S.A. est: 11, Avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg.

Le nouveau siège social de Luxembourg International Consulting S.A. «Interconsult», Commissaire aux Comptes de la société Lisinvest S.A. est: 11, Avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2015.

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2015143549/15.

(150156612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

EV MMC Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.109,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 182.696.

EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 6 février 2015, et approuvé à l'assemble extraordinaire des associés en date du 18 juin 2015, que les parts sociales de la société de EUR 1.- chacune seront désormais réparties comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales
Son Coll GmbH Stadthausbrücke 5, D-20355 Hamburg HRB 120686	6.186
Nordmark Beteiligungs GmbH Brook 1, D-20457 Hamburg HRB 80879	2.688
EV LUX S.A. 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg	1.733

B170035	
AF Beteiligung Acht Alpha GmbH	
Theatinerstraße 7, D-80333 München	
HRB 215089	1411
Sven Odia	
Reichskanzleistraße 50, D-22609 Hamburg	940
Alexander Lampert	
Cranachstraße 25, D-22607 Hamburg	789
L.T. EV S.A.	
12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg	
B190300	250
Thilo von Trotha	
Moltkestraße 18, D-20253 Hamburg	112
TOTAL	14.109

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 27 août 2015.

Référence de publication: 2015145359/39.

(150158932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

OF COM Real Estate SCSp, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 199.616.

— STATUTS

Extrait

Il résulte d'un contrat sous seing privé en date du 19 août 2015 que la société en commandite spéciale OF COM Real Estate SCSp a été constituée ce même jour.

1. La dénomination de la Société est OF COM Real Estate SCSp.

2. L'objet de la Société est le suivant: "l'acquisition de participations, à Luxembourg ou à l'étranger, dans toute société ou entreprise indépendamment de leur forme, ainsi que la gestion de ces participations. La Société peut en particulier acquérir, en souscrivant, achetant et en échangeant ou de quelque manière que ce soit, des valeurs mobilières, des parts de capital social ou autres titres, obligations, bons de souscriptions, certificats de dépôt et autres instruments de dette, plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par une entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. De plus, elle peut investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut émettre des obligations, bonds et tous types d'instruments de dette. Elle peut émettre, par des placements privés seulement, tous types de titre de capital. Elle peut prêter des fonds, incluant, sans limitation, les recettes de tout emprunt, à ses filiales, à des sociétés affiliées ou à toutes autres sociétés. Elle peut aussi accorder des garanties, et donner en gage, transférer, grever ou autrement créer et accorder des sûretés sur une partie ou la totalité de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, et, généralement, pour ses propres intérêts et ceux de toute autre société ou personne. Pour éviter toute ambiguïté, la Société ne peut pas exercer des activités réglementées du secteur financier sans avoir obtenu au préalable l'autorisation requise.

La Société peut utiliser toutes techniques, moyens et instruments légaux pour gérer ses investissements de manière efficace et se protéger contre les risques de crédit, de la fluctuation du taux de change et d'intérêts, et autres risques.

La Société peut effectuer toute opération commerciale financière ou industrielle et toute transaction en rapport avec des biens immobiliers ou meubles, directement ou indirectement, dans l'intérêt ou en rapport avec son objet social."

3. La date de constitution de la Société est le 19 août 2015, la Société est établie pour une durée illimitée.

4. L'associé commandité de la Société est Com Real Estate Sp. z o.o., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de la République de Pologne, ayant son siège social à Ordynacka 11/4, 00-364 Warsaw, République de Pologne, et immatriculée au Registre d'Entrepreneurs polonais sous le numéro KRS 0000569324 (l'Associé Commandité").

5. Le siège social de la Société est au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

6. Le gérant de la Société est l'Associé Commandité. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant, ou, s'il y a plusieurs gérants, par la signature d'un des gérants ou par la signature de toute personne à laquelle le(s) gérant(s) a(ont) délégué le pouvoir de signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2015.

Pour la Société

Référence de publication: 2015145546/42.

(150158665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Kiawah Island Capital Advisers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 171.455.

L'an deux mille quinze, le vingt août.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,
a comparu:

GULLWIG CAPITAL LIMITED, un «private limited company», ayant son siège social au 31/33 Commercial Road, Poole, Dorset, BH14 0HU, inscrite au Registre de commerce du Royaume Uni sous le numéro n°8227874,

ici représenté aux fins des présentes par Monsieur Philippe Vanderhoven, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 25 février 2015, ci-annexée.

La prédite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Lequel comparant, représentée comme il est dit ci-avant, est l'associé unique de la société «KIAWAH ISLAND CAPITAL ADVISERS S.à r.l.», (la «Société»), une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, établie ayant son siège social actuel au 111/115, Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 171.455, constituée suivant acte notarié dressé en date du 31 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), en date du 12 octobre 2012, sous le numéro 2544.

Les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la Société du 111/115, Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, à Luxembourg-Ville et plus précisément au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Deuxième résolution

Afin de refléter ce changement de siège social, l'associé unique DECIDE de modifier, dans les deux versions originales de l'acte de constitution de la Société, soit en anglais et en français l'article CINQ (5) premier alinéa, des statuts de la Société, pour lui donner désormais dans les deux versions précitées, la nouvelle teneur suivante:

English version:

« **Art. 5. Paragraph 1.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.»

Version française:

« **Art. 5. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.»

Dont acte, passé à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, au nouveau siège social de la Société, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le comparant et mandataire a signé avec Nous le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. VANDERHOVEN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 24 août 2015. Relation: EAC/2015/19637. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015145450/45.

(150158667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

LPQ luxinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 164.712.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 9 juin 2015

L'Assemblée Générale accepte la démission au poste d'Administrateur de Monsieur Harold de Fierlant, demeurant au 433A, route d'Hermance, CH-1248 Hermance avec effet immédiat.

L'Assemblée Générale accepte la nomination au poste d'Administrateur de Monsieur Henri Reiter, demeurant professionnellement au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2017.

Pour Extrait Conforme

Le conseil d'administration

Référence de publication: 2015143554/15.

(150156576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Garage Intini S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 8B, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 62.077.

L'an deux mille quinze.

Le dix-neuf août.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GARAGE INTINI S.A., avec siège social à L-8080 Bertrange, 8B, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 62.077 (NIN 2001 2236 698),

constituée suivant acte reçu par le notaire Tom METZLER, alors de résidence à Luxembourg, en date du 8 décembre 1997, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 171 du 23 mars 1998, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire Franck MOLITOR, alors de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 27 avril 1998, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 531 du 21 juillet 1998;

- suivant acte reçu par le notaire Emile SCHLESSER, de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 353 du 17 février 2006;

- suivant acte reçu par ledit notaire Emile SCHLESSER en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 292 du 9 février 2006;

au capital social de trois cent mille Euros (EUR 300.000.-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trois cents Euros (EUR 300.-) chacune, entièrement libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Giovanni INTINI, garagiste, demeurant à L-8080 Bertrange, 8B, route de Longwy,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Paul FRANK, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Giovanni INTINI, prénommé.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Modification du deuxième alinéa de l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3. (alinéa 2).** Les actions sont nominatives."

2.- Modification du troisième alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 3).** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances comme suit:

- par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué) si un tel était nommé, ou encore

- par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration."

3.- Modification de l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante."

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier le deuxième alinéa de l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3. (alinéa 2).** Les actions sont nominatives."

pour: mille (1.000)

contre: zéro (0)

abstention: zéro (0)

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le troisième alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 3).** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances comme suit:

- par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué) si un tel était nommé, ou encore

- par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration."

pour: mille (1.000)

contre: zéro (0)

abstention: zéro (0)

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante."

pour: huit cents (800)

contre: deux cent (200)

abstention: zéro (0)

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: G. INTINI, J.-P. FRANK, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 21 août 2015. Relation: GAC/2015/7228. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): N. DIEDERICH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 26 août 2015.

Référence de publication: 2015145391/93.

(150158872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Bombay, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 181.779.

In the year two thousand fifteen, on the twenty-seventh day of August

Before us, Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held

an Extraordinary general meeting of the shareholders of "BOMBAY", duly incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its administrative and management office in L-4123 Esch-sur-Alzette, 63, Rue du Fossé (Grand-Duchy of Luxembourg) and registered at the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 181.779, incorporated on November 14th 2013 before Maître Henri BECK, notary residing at Echternach (Grand Duchy of Luxembourg), deed published in Memorial Recueil Special des Sociétés et Associations C number 25 of January 3 2014, (hereafter the "Company").

The General Meeting is presided by Me Franca VELLA, lawyer, with professional address in Luxembourg,

The chairman appointed as secretary and scrutineer Mr. Anthony THILLMANY, with professional address in Esch-sur-Alzette,

The meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Transfer of the registered office from L-4123 Esch-sur-Alzette 63, rue du Fossé (Grand-Duchy of Luxembourg) to L-2328 Luxembourg, 20, Rue des Peupliers (Grand-Duchy of Luxembourg);

2. Amendment of paragraph 1 of article 5 of the by-laws of the Company so as to reflect the decision taken;

3. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the office of the meeting and the undersigned notary will remain attached to the present deed, together with the proxies of the represented shareholders signed "ne varietur" by the office of the meeting and the undersigned notary.

III. It appears from said attendance list that all the shares issued are present or represented. Consequently, the general meeting is regularly constituted and can validly deliberate and decide on all the items of the agenda aforementioned, all the shareholders hereby stating that they have been informed of the agenda of the meeting, prior to the holding of the meeting.

IV. After having approved the foregoing and after deliberation, the general meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to transfer the registered office of the Company from L-4123 Esch-sur-Alzette 63, rue du Fossé to L-2328 Luxembourg, 20 rue des Peupliers (Grand-Duchy of Luxembourg).

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, paragraph 1 of article 5 of the by-laws has been amended and will now be read as follows:

"The registered office of the Company is established in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg)."

Nothing further being on the agenda and nobody asking to speak, the meeting was terminated.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof this notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française

L'an deux mille quinze, le vingt-sept août

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché du Luxembourg).

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois «BOMBAY» ayant son siège social à L-4123 Esch-sur-Alzette, 63, Rue du Fossé (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 181779, constituée le 14 novembre 2013 par devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 25 du 03 janvier 2014 (ciaprès «la Société»).

L'assemblée est présidée par Me Franca VELLA, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

La présidente a désigné comme secrétaire et scrutateur Monsieur Anthony THILLMANY, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette,

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire d'acter que:

I- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de L-4123 Esch-sur-Alzette 63, rue du Fossé à L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers (Grand-Duché de Luxembourg);

2. Modification de l'article 5, premier alinéa des statuts de la Société afin de refléter la décision prise;

3. Divers.

II- Il a été établie une liste de présence renseignant les associés présents et/ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent; cette liste de présence, signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les parts sociales sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les points de l'ordre du jour précité, dont les associés ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée. Tous les associés déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée avant la tenue de l'assemblée.

IV- Après avoir approuvé ce qui précède et après délibérations, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-4123 Esch-sur-Alzette 63, rue du Fossé à L-2328 Luxembourg, 20 rue des Peupliers (Grand-Duché de Luxembourg).

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 5, premier alinéa des statuts de la Société a été modifié et a dorénavant la teneur suivante:

"Le siège social de la société est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg)."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; sur demande des mêmes requérants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec le notaire la présente minute.

signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B.Tardy, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 août 2015. Relation: EAC/2015/20059. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 31 août 2015.

Référence de publication: 2015146407/99.

(150160295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2015.

London, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 181.780.

In the year two thousand fifteen, on the twenty-seventh day of August

Before us, Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held

an Extraordinary general meeting of the shareholders of "London", duly incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its administrative and management office in L-4123 Esch-sur-Alzette, 63, Rue du Fossé (Grand-Duchy of Luxembourg) and registered at the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 181.780, incorporated on November 14th 2013 before Maître Henri BECK, notary residing at Echternach (Grand Duchy of Luxembourg), deed published in Memorial Recueil Special des Sociétés et Associations C number 38 of January 6 2014, (hereafter the "Company").

The General Meeting is presided by Me Franca VELLA, lawyer, with professional address in Luxembourg,

The chairman appointed as secretary and scrutineer Mr. Anthony THILLMANY, with professional address in Esch-sur-Alzette,

The meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Transfer of the registered office from L-4123 Esch-sur-Alzette 63, rue du Fossé (Grand-Duchy of Luxembourg) to L-2328 Luxembourg, 20, Rue des Peupliers (Grand-Duchy of Luxembourg);

2. Amendment of paragraph 1 of article 5 of the by-laws of the Company so as to reflect the decision taken;

3. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the office of the meeting and the undersigned notary will remain attached to the present deed, together with the proxies of the represented shareholders signed "ne varietur" by the office of the meeting and the undersigned notary.

III. It appears from said attendance list that all the shares issued are present or represented. Consequently, the general meeting is regularly constituted and can validly deliberate and decide on all the items of the agenda aforementioned, all the shareholders hereby stating that they have been informed of the agenda of the meeting, prior to the holding of the meeting.

IV. After having approved the foregoing and after deliberation, the general meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to transfer the registered office of the Company from L-4123 Esch-sur-Alzette 63, rue du Fossé to L-2328 Luxembourg, 20 rue des Peupliers (Grand-Duchy of Luxembourg).

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, paragraph 1 of article 5 of the by-laws has been amended and will now be read as follows:

"The registered office of the Company is established in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg)."

Nothing further being on the agenda and nobody asking to speak, the meeting was terminated.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation; upon request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française

L'an deux mille quinze, le vingt-sept août

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché du Luxembourg).

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois «London» ayant son siège social à L-4123 Esch-sur-Alzette, 63, Rue du Fossé (Grand-Duché de Luxembourg) et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 181780, constituée le 14 novembre 2013 par devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 38 du 06 janvier 2014 (ci-après «la Société»).

L'assemblée est présidée par Me Franca VELLA, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

La présidente a désigné comme secrétaire et scrutateur Monsieur Anthony THILLMANY, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette,

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire d'acter que:

I- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de L-4123 Esch-sur-Alzette 63, rue du Fossé à L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers (Grand-Duché de Luxembourg);

2. Modification de l'article 5, premier alinéa des statuts de la Société afin de refléter la décision prise;

3. Divers.

II- Il a été établi une liste de présence renseignant les associés présents et/ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent; cette liste de présence, signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les parts sociales sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les points de l'ordre du jour précité, dont les associés ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée. Tous les associés déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée avant la tenue de l'assemblée.

IV- Après avoir approuvé ce qui précède et après délibérations, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-4123 Esch-sur-Alzette 63, rue du Fossé à L-2328 Luxembourg, 20 rue des Peupliers (Grand-Duché de Luxembourg).

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 5, premier alinéa des statuts de la Société a été modifié et a dorénavant la teneur suivante:

"Le siège social de la société est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg)."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; sur demande des mêmes requérants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. Tardy, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 août 2015. Relation: EAC/2015/20060. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 31 août 2015.

Référence de publication: 2015146631/99.

(150160114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2015.

Lux Safety Solutions, Société Anonyme.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 330, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 181.749.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire TG EXPERTS SA

Référence de publication: 2015143561/10.

(150156603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Luxcopter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 169.576.

Le bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2015.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015143562/14.

(150156671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

B & B, Assurancen an Immobilien S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 21, rue J.B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 51.822.

Vu,

la cession de parts entre

La société anonyme BBFID, ayant son siège à L-4735 PETANGE, 21, rue J.B. Gillardin, ici représentée par son administrateur délégué, Monsieur Jean Bellion, demeurant à L-4745 Pétange, 62, An de Jenken,

et

Monsieur Jean Bellion, demeurant à L-4745 Pétange, 62, An de Jenken,

la cession de parts entre

La société anonyme BBFID, ayant son siège à L-4735 PETANGE, 21, rue J.B. Gillardin, ici représentée par son administrateur délégué, Monsieur Jean Bellion, demeurant à L-4745 Pétange, 62, An de Jenken,

et

Madame Christiane Schroeder, demeurant à L-4745 Pétange, 62, An de Jenken,

ainsi que la cession de parts entre

Monsieur Aleksandar Djukanovic, demeurant à L-7262 HELMSANGE, 7, Cité Princesse Amelie,

et

Monsieur Jean Bellion, demeurant à L-4745 Pétange, 62, An de Jenken

acceptées en ce jour par le soussigné gérant, Jean Bellion, né le 24 avril 1960 à Luxembourg, la répartition des parts sociales de la société à responsabilité limitée B&b Assurancen an Immobilien est à définir comme suit:

- | | |
|----------------------------------|-----------|
| 1. Christiane Schroeder | 201 parts |
| 2. Jean Bellion | 249 parts |
| 3. Marco Paulo Matos Nunes | 50 parts |

Sont également acceptées les démissions de M. Nico Bellion et Aleksandar Djukanovic des postes de „gérant administratif“.

Jean Bellion.

Référence de publication: 2015145217/30.

(150158921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Luxembourg Congres, Société Anonyme.

Siège social: L-1499 Luxembourg, 1, rue du Fort Thüngen.

R.C.S. Luxembourg B 58.684.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXEMBOURG CONGRES

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015143563/12.

(150156677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

STG IBS Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.009,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 162.319.

—
In the year two thousand and fifteen, on the nineteenth day of August.

Before the undersigned, Maître Henri BECK, notary resident in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of STG IBS Holding S. à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 162.319 (the Company).

THERE APPEARED:

- STG III, L.P., a limited partnership incorporated and organized under the laws of Delaware, having its registered office at 160 Greentree Drive, Suite 101, City of Dover, County of Kent, 19904, United States of America, registered with the Registrar National Registered Agents, Inc., under number 950K7524, (Shareholder 1) duly represented by its general partner STG III GP, L.P., a limited partnership incorporated and organized under the laws of Delaware, having its registered office at 160 Greentree Drive, Suite 101, City of Dover, County of Kent, 19904, United States of America, registered with the Registrar National Registered Agents, Inc., under number 950K7523, itself being represented by its general partner, STG UGP, LLC, a company incorporated and organized under the laws of Delaware, having its registered office at 160 Greentree Drive, Suite 101, City of Dover, County of Kent, 19904, United States of America, registered with the Registrar National Registered Agents, Inc., under number 950K7525, (the General Partner), and

Shareholder 1 is represented Peggy Simon, employee, whose professional address is in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of a power of attorney given under private seal.

- STG III-A, L.P., a limited partnership incorporated and organized under the laws of Delaware, having its registered office at 160 Greentree Drive, Suite 101, City of Dover, County of Kent, 19904, United States of America, registered with the Registrar National Registered Agents, Inc., under number 950M6221, (Shareholder 2) duly represented by the General Partner in its capacity as general partner,

Shareholder 2 is represented Peggy Simon, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Shareholder 1, and Shareholder 2 are together referred to as the Shareholders and individually as a Shareholder.

After signature ne varietur by the authorised representative of the relevant Shareholder and the undersigned notary, each power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The Shareholders, represented as set out above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. That they are the Company's sole shareholders and that the Meeting is thus validly constituted and may deliberate on the items on the agenda, as set out below.

II. That the Company was incorporated on 29 June 2011, pursuant to a deed drawn up by Maître Jean SECKLER, notary resident in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) number 2299, of 28 September 2011. Since that date, the Company's articles of association (the Articles) have been amended once on 30 September 2011 pursuant to a deed drawn up by Maître Henry HELLINCKX, notary resident in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial under number 37, on 5 January 2012.

III. That the agenda of the Meeting is as follows:

1. Dissolution of the Company;
2. Appointment of the liquidator;
3. Powers of the liquidator;
4. Instructions to the liquidator;
5. Any other business.

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to dissolve the Company with immediate effect and to put it into liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Shareholders resolve to appoint I.L.L. Services S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 153.141 as the Company's liquidator (the Liquidator). The Liquidator is empowered, by its sole signature, to do whatever is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

Third resolution

The Shareholders resolve to grant the Liquidator all the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator is entitled to execute all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Shareholders. The Liquidator may, on its sole responsibility, delegate some of its powers to one or more persons or entities for specifically defined operations or tasks.

The Liquidator is authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders, subject to the drawing-up of interim accounts.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to instruct the Liquidator to realise all the Company's assets on the best possible terms and to pay all its debts.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the Shareholders, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English text prevails.

This notarial deed is drawn up in Echternach, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the Shareholders' authorised representative.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-neuvième jour du mois d'août.

Par devant le soussigné Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de STG IBS Holding, une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, dont le siège social est établi au 6, rue Eugène Ruppert, L - 2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.319 (la Société).

ONT COMPARU:

- STG III, L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée et organisée selon le droit de l'Etat du Delaware, dont le siège social se situe au 160 Greentree Drive, Suite 101, ville de Dover, Comté de Kent, 19904, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Registrar National Registered Agents, Inc., sous le numéro 950K7524, (l'Associé 1) dûment représentée par son associé commandité, STG III GP, L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée et organisée selon le droit de l'Etat du Delaware, dont le siège social se situe au 160 Greentree Drive, Suite 101, ville de Dover, Comté de Kent, 19904, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Registrar National Registered Agents, Inc., sous le numéro 950K7523, elle-même étant représentée par son associé commandité, STG UGP, LLC, une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon le droit de l'Etat du Delaware, dont le siège social se situe au 160 Greentree Drive, Suite 101, ville de Dover, Comté de Kent, 19904, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Registrar National Registered Agents, Inc., sous le numéro 950K7525 (l'Associé Commandité), et

L'Associé 1 est représenté par Peggy Simon, employée, dont l'adresse professionnelle se situe à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

- STG III-A, L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée et organisée selon le droit de l'Etat du Delaware, dont le siège social se situe au 160 Greentree Drive, Suite 101, ville de Dover, Comté de Kent, 19904, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Registrar National Registered Agents, Inc., sous le numéro 950M6221, (l'Associé 2) dûment représentée par l'Associé Commandité en sa qualité d'associé commandité.

L'Associé 2 est représenté par Peggy Simon, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

L'Associé 1 et l'Associé 2 sont conjointement désignés comme les Associés et individuellement comme un Associé.

Chaque procuration, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de l'Associé concerné et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Qu'ils sont les uniques associés de la Société et que l'Assemblée est par conséquent valablement constituée, et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour ci-dessous reproduits.

II. Que la Société a été constituée suivant un acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 29 juin 2011, publié le 28 septembre 2011 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2299. Depuis cette date, les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à une reprise le 30 Septembre 2011 suivant acte notarié de Maître Henry HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié le 5 janvier 2012 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 37.

III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Dissolution de la Société;
2. Nomination du liquidateur;
3. Pouvoirs du liquidateur;
4. Instructions au liquidateur;
5. Divers.

IV. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

Les Associés décident de nommer I.L.L. Services S à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.141 en qualité de liquidateur de la Société (le Liquidateur). Le Liquidateur est autorisé à accomplir toutes les démarches nécessaires à la liquidation de la Société et à la réalisation des actifs de la Société sous sa seule signature.

Troisième résolution

Les Associés décident d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable des Associés. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes physiques ou morales pour des opérations ou tâches spécifiquement définies.

Le Liquidateur est autorisé à verser aux Associés des acomptes sur le boni de liquidation, sous réserve de l'établissement de comptes intérimaires.

Quatrième résolution

Les Associés décident de confier au Liquidateur la mission de réaliser tous les actifs de la Société et de payer toutes les dettes de la Société dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande des Associés, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 21 août 2015. Relation: GAC/2015/7226. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): N. DIEDERICH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 26 août 2015.

Référence de publication: 2015145673/150.

(150158631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Malibu Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 164.245.

EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Monsieur Steve EISNER, gérant de classe A de la société, est dorénavant à 9800 Wilshire Blvd., Beverly Hills, California 90212 (États-Unis).

Howald.

Signature.

Référence de publication: 2015143568/11.

(150156949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

H.09 Bascharage "Novus", Société à responsabilité limitée,**(anc. H.09 Roeser "Novus").**

Siège social: L-3980 Wickrange, 7, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 72.906.

L'an deux mille quinze,

Le trente juillet,

Par devant Maître Carlo GOEDERT, notaire de résidence à Dudelange,

A comparu:

La société anonyme «H.01 HIMALAYA RANGE», établie et ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 7, rue des Trois Cantons, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 48.531, constituée suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} août 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 499 du 3 décembre 1994,

ici représentée par son administrateur unique, Monsieur Guy ROLLINGER, demeurant professionnellement à L-3980 Wickrange, 7, rue des Trois Cantons, agissant en sa qualité d'administrateur unique de la société.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, expose ce qui suit:

La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée «H.09 Roeser "Novus"», ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 7, rue des Trois Cantons, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 72 906, constituée selon acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 18 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 93 du 27 janvier 2000,

ci-après désignée «la société».

Ensuite la comparante, représentée comme dit ci-avant, seule associée de la société «H.09 Roeser "Novus"», prénommée, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associée unique décide de changer la dénomination de la société à responsabilité limitée «H.09 Roeser "Novus"» en «H.09 BASCHARAGE "NOVUS"» et de modifier par conséquent l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . La société prend la dénomination de «H.09 BASCHARAGE "NOVUS"» »

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de cette assemblée générale à environ huit cents euros (800.-€).

DONT ACTE, fait et passé à Dudelange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. ROLLINGER, C. GOEDERT.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 04 août 2015. Relation: EAC/2015/18151. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 06 août 2015.

C. GOEDERT.

Référence de publication: 2015146561/43.

(150160065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2015.

Mare Giallo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 164.737.

- Il est porté à la connaissance de tiers que l'associé unique Kauz Services JLT a changé de dénomination et se nomme désormais Kauz Services DMCC.

Luxembourg, le 24 août 2015.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015143570/13.

(150156772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

New Era Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 199.178.

Il est porté à la connaissance du public que la répartition des parts sociales formant le capital social de la société est la suivante:

ADSAX LIMITED, une société par actions de droit des îles Vierges britanniques, ayant son siège social à B.P. 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola VG1110, Iles Vierges britanniques, immatriculée auprès du Registraire des affaires commerciales des îles Vierges britanniques sous le numéro 1851193	230.000 parts ordinaires de catégorie A1 2.500 parts privilégiées de catégorie B 2.500 parts privilégiées de catégorie C 2.500 parts privilégiées de catégorie D 2.500 parts privilégiées de catégorie E 2.500 parts privilégiées de catégorie F 2.500 parts privilégiées de catégorie G 2.500 parts privilégiées de catégorie H 2.500 parts privilégiées de catégorie I
ADSAX MANAGEMENT LIMITED, une société par actions de droit des îles Vierges britanniques, ayant son siège social à B.P. 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola VG1110, Iles Vierges britanniques, immatriculée auprès du Registraire des affaires commerciales des îles Vierges britanniques sous le numéro 1851149	230.000 parts ordinaires de catégorie A1 2.500 parts privilégiées de catégorie B 2.500 parts privilégiées de catégorie C 2.500 parts privilégiées de catégorie D 2.500 parts privilégiées de catégorie E 2.500 parts privilégiées de catégorie F 2.500 parts privilégiées de catégorie G 2.500 parts privilégiées de catégorie H 2.500 parts privilégiées de catégorie I
Virtus Estates SA, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9a, boulevard Prince Henri, 1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro B 196282	460.000 parts ordinaires de catégorie A2 5.000 parts privilégiées de catégorie B 5.000 parts privilégiées de catégorie C 5.000 parts privilégiées de catégorie D 5.000 parts privilégiées de catégorie E 5.000 parts privilégiées de catégorie F 5.000 parts privilégiées de catégorie G 5.000 parts privilégiées de catégorie H 5.000 parts privilégiées de catégorie I

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2015.

Pour la société

Van Campen Liem Luxembourg

Référence de publication: 2015145528/41.

(150158942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Marionnaud Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 130.456.

1) Il résulte des informations adressées en date du 12 août 2015 au siège social de la société que Monsieur Frank John Sixt a changé son adresse privée avec effet au 13 août 2015;

2) La nouvelle adresse de Monsieur Sixt est la suivante: Flat B-10, 5/F Block B, Carolina Gardens, 20-26 Coombe Road, The Peak, Hong Kong

Luxembourg, le 24 août 2015.

Référence de publication: 2015143571/12.

(150156889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Luresco S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Disco Le Byblos S.à r.l.).

Siège social: L-2230 Luxembourg, 54-58, rue du Fort Neipperg.

R.C.S. Luxembourg B 33.494.

L'an deux mille quinze, le dix-neuf août.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) Mademoiselle Megan SOLIN, demeurant à L-4394 Pontpierre, 19, rue des Forges, née à Luxembourg, le 28 février 1994,

2) Monsieur Pascal ROB, demeurant à L-2230 Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg, né à Luxembourg, le 26 juillet 1961,

agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée DISCO LE BYBLOS S.à r.l., avec siège social à L-2230 Luxembourg, 54-58, rue du Fort Neipperg, constituée suivant acte notarié en date du 2 avril 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, 366 de 1990. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé, en date du 21 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 1308 du 10 septembre 2002.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Suivant cession de parts datée du 19 août 2015, les associés Gérard Solin et Dominique Picard ont cédé les 334 (trois cent trente-quatre) parts qu'ils détenaient dans la Société à Mademoiselle Megan Solin, prénommée.

II.- Cette cession de parts est acceptée au nom de la Société par son gérant unique Monsieur Pascal Rob, prénommé.

III.- Suite à cette cession de parts la répartition des 500 (cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social est la suivante:

a) Mademoiselle Megan SOLIN: 334 parts

b) Monsieur Pascal ROB: 166 parts

IV.- Les associés déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la Société en LURESCO S.à r.l.

Deuxième résolution:

L'Assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . La société prend la dénomination de «LURESCO S.à r.l.»»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. SOLIN, P. ROB et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 21 août 2015. Relation: 1LAC/2015/26814. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 31 août 2015.

Référence de publication: 2015146481/42.

(150160303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2015.

Maro I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 182.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Susanne MUNTINGA - VAN DEN HOUTEN.

Référence de publication: 2015143572/10.

(150156546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Mars Propco 16 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 122.308.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 14 Août 2015 que:

- Monsieur Cameron MACDOUGALL a démissionné de son mandat de gérant
- Madame Bohee Yoon, ayant pour adresse professionnelle 1345 Avenue of the Americas, New York 10105, USA, est nommée gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 Août 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015143573/16.

(150156501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

**Casual Dining Group GP, Société Anonyme,
(anc. Tragus Lux Holdings GP).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 190.189.

In the year two thousand and fifteen, on the eleventh day of August,
before Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange,

there appeared:

Mrs. Laetitia Zuanel with professional address at Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

acting as the representative of the board of directors (the Board) of Casual Dining Group GP (formerly known under the name of Tragus Lux Holdings GP), a public limited company (société anonyme) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 190.189 (the Company),

pursuant to the resolutions taken by the Board on July 17, 2015 (the Resolutions), a copy of the Resolutions, signed *in* *variety* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, representing the Board, requested the notary to record the following statements:

1) The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, dated September 10, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) number 3171 on October 30, 2014. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, dated July 17, 2015, which publication in the Mémorial is pending.

The Company had a subscribed share capital of thirty thousand British Pounds (GBP 30,000.-), represented by fully paid-up shares consisting of one million three hundred and forty five thousand nine hundred and twenty nine (1,345,929) shares of registered form having no par value.

2) Article 5.3 of the Articles provides as follows:

“The Board is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to: increase the current share capital once or more up to ten million British Pounds (GBP 10,000,000.-), by the issue of one billion (1,000,000,000.-) new shares, having the same rights as the existing shares;

limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares and determine the persons who are authorised to subscribe to the new shares; and

record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register accordingly.”

3) The Board resolved by written resolutions dated 17 July 2015 to inter alia:

(a) approve the aggregate issuance of shares per contribution as reflected in the table below:

Share Capital	Number of Shares
Existing Share Capital	
GBP 30,000.-	1,345,929 no par value ordinary shares.
After the capital increase decided by the Board on	
17 July 2015 by way of authorized share capital	
GBP 43,480.85	1,952,355 no par value ordinary shares.
A capital increase of GBP 13,480.85	An issuance of 606,426 no par value ordinary shares.

(the Share Issue).

(b) authorize any lawyer of Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l., having his/her professional address at 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, or any employee of TMF Luxembourg S.A., having his/her professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, acting individually with full power of substitution to appear before a Notary Public in Luxembourg to record in a notarial deed the increase of share capital following the Share Issue and more generally to take any and all steps, and sign any documents, agreements or other instruments as may be necessary in connection therewith, including, but not limited to taking all necessary steps to instruct the relevant parties to update the share register of the Company to reflect the Share Issue.

The Share Issue has been fully subscribed by the various listed shareholders (the detail of the different subscriptions and the list of the shareholders being specified in the Resolutions attached hereto as Schedule 1) and has been entirely paid-up by contributions in cash.

The new shares issued pursuant to the Resolutions were issued no earlier than thirty (30) days prior to the date of this Deed.

As a result of the above, the Company has, as of the date of this Deed, a subscribed share capital of forty three thousand four hundred and eighty British Pounds and eighty five Pence GBP 43,480.85, represented by one million nine hundred and fifty two thousand three hundred and fifty five (1,952,355) shares in registered form, having no par value.

4) the Board has therefore resolved to amend article 5.1. of the Articles, which should now be read as follows:

“**5.1.** The share capital is set at forty three thousand four hundred and eighty British Pounds and eighty five Pence GBP 43,480.85 represented by one million nine hundred and fifty two thousand three hundred and fifty five (1,952,355) shares in registered form, having no par value, all subscribed and fully paid up”

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Pétange, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le onzième jour d'août,
par devant Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange,

a comparu:

Mme. Laetitia Zuanel, employée privée, avec adresse professionnelle à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en tant que mandataire du conseil d'administration (le Conseil) de Casual Dining Group GP (anciennement dénommée Tragus Lux Holdings GP), une société anonyme constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 46A, avenue J-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 190.189, (la Société),

suite aux résolutions prises par le Conseil le 17 juillet 2015 (les Résolutions), dont une copie, signée ne varietur par la personne comparaisant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La personne comparaisant, représentant le Conseil, a requis du notaire d'acter les déclarations suivantes:

1) La Société a été constituée suivant un acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, en date du 10 septembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) numéro 3171 le 30 octobre 2014. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, le 17 juillet 2015, et dont la publication au Mémorial est en cours.

La Société disposait d'un capital social souscrit de trente mille livres sterling (GBP 30.000,-), représenté par des actions entièrement libérées composées d'un million trois cent quarante-cinq mille neuf cent vingt-neuf (1.345.929) actions sous forme nominative sans valeur nominale.

2) L'article 5.3 des Statuts stipule que:

«Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de la publication du présent acte constitutif, à:

augmenter le capital social existant en une ou plusieurs occasions, à hauteur de dix millions de livres sterling (GBP 10.000.000,-), par l'émission d'un milliard (1.000.000.000,-) de nouvelles actions ayant les mêmes droits que les actions existantes;

limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles actions; et

faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence.»

3) Le Conseil a décidé par des résolutions écrites en date du 17 juillet 2015 de, inter alia:

(a) approuver l'émission intégrale d'actions par contribution, telle que reflétée dans le tableau ci-dessous.

Capital Social	Nombre d'Actions
Capital Social Existant	
GBP 30.000,-	1.345.929 actions ordinaires sans valeur nominale.
Après la réalisation de l'augmentation de capital décidée par le Conseil le 17 juillet 2015 au moyen du capital autorisé	
GBP 43.480,85	1.952.355 actions ordinaires sans valeur nominale.
Une augmentation de capital d'un montant de GBP 13.480,85	Une émission de 606.426 actions ordinaires sans valeur nominale.

(l'Emission d'Actions).

(a) autoriser tout employé ou avocat de Loyens & Loeff Luxembourg S.à r.l., ayant son adresse professionnelle au 18-20 rue Edward Steichen, L-2540, Luxembourg, ou tout employé de TMF Luxembourg S.A., ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, agissant individuellement, avec tout pouvoir de substitution, à l'effet de se présenter devant un notaire public au Luxembourg pour documenter par un acte notarié, l'augmentation de capital suivant l'Emission d'Actions et, plus généralement, d'accomplir toutes les autres démarches, de signer tout document, contrat ou autre acte y relatif qui pourrait être nécessaire à celle-ci, y compris, accomplir toutes les démarches nécessaires à l'effet de requérir des parties concernées la mise à jour du registre des actionnaires de la Société afin de refléter l'Emission d'Actions.

L'Emission d'Actions a été intégralement souscrite par les différents actionnaires listés (le détail des différentes souscriptions et la listes des actionnaires étant précisés dans les Résolutions attachées en Annexe 1), et a été entièrement libérée par apport en numéraire.

Les nouvelles actions émises conformément aux Résolutions ont été émises au plus tôt trente (30) jours avant la date de cet Acte.

En conséquence de ce qui précède, la Société a, à compter du présent Acte, un capital souscrit s'élevant à quarante-trois mille quatre cent quatre-vingt livres sterling et quatre-vingt-cinq pence (GBP 43.480,85), représenté par un million neuf cent cinquante-deux mille trois cent cinquante-cinq (1.952.355) actions sous forme nominative sans valeur nominale.

4) Le Conseil décide par conséquent de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« 5.1. Le capital social est fixé à quarante-trois mille quatre cent quatre-vingt livres sterling et quatre-vingt-cinq pence (GBP 43.480,85), représenté par un million neuf cent cinquante-deux mille trois cent cinquante-cinq (1.952.355) actions sous forme nominative, sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Pétange, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec la partie comparante.

Signé: Zuanel, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 août 2015. Relation: EAC/2015/18827. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015145250/136.

(150158644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.

Mars Propco 17 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.309.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 14 Août 2015 que:

- Monsieur Cameron MACDOUGALL a démissionné de son mandat de gérant
- Madame Bohee Yoon, ayant pour adresse professionnelle 1345 Avenue of the Americas, New York 10105, USA, est nommée gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 Août 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015143574/16.

(150156508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Mars Propco 18 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.460.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.310.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 14 Août 2015 que:

- Monsieur Cameron MACDOUGALL a démissionné de son mandat de gérant
- Madame Bohee Yoon, ayant pour adresse professionnelle 1345 Avenue of the Americas, New York 10105, USA, est nommée gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 Août 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015143575/16.

(150156509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Thunderbolt Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 154.025.

—
Résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 4 août 2015

1^{ère} résolution

Le Conseil d'Administration décide de nommer Madame Catherine KESY, née le 11 août 1965 à Thionville (France), résidant professionnellement au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, et Monsieur Jean-Pierre KESY, né le 13 décembre 1966 à Saint-Dizier (France), résidant professionnellement au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, Administrateurs avec effet immédiat. Ils occuperont cette fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle de l'an 2021.

2^{ème} résolution

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Christophe BLONDEAU, Administrateur délégué, né le 28 février 1954 à Antwerpen (Belgique), résidant au 46, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange, Administrateur délégué. Il occupera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur dans la société, à savoir jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle de l'an 2021.

Pour extrait conforme
F. LOUVARD / G. INGRAM
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015143770/22.

(150154840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Mars Propco 33 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.329.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 14 Août 2015 que:

- Monsieur Cameron MACDOUGALL a démissionné de son mandat de gérant
- Madame Bohee Yoon, ayant pour adresse professionnelle 1345 Avenue of the Americas, New York 10105, USA, est nommée gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 Août 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015143576/16.

(150156510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Mars Propco 39 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.335.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 14 Août 2015 que:

- Monsieur Cameron MACDOUGALL a démissionné de son mandat de gérant
- Madame Bohee Yoon, ayant pour adresse professionnelle 1345 Avenue of the Americas, New York 10105, USA, est nommée gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 Août 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015143577/16.

(150156514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

eFront Luxembourg Group Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 26, boulevard de la Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 174.665.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique

Il résulte des résolutions prises en date du 23 juillet 2015 que l'associé unique a décidé de renouveler les mandats des gérants suivants:

- M. Davy Beaucé, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, gérant de type A;
 - Mme Daphné Charbonnet, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, gérant de type A;
 - M. Oliver Dellenbach, résidant au 18, avenue Mozart, F-75016 Paris, gérant de type B;
 - M. Christophe Gammal, résidant au 35, rue des Merisiers, L-8253 Mamer, gérant de type B;
 - M. Michael Goosse, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, gérant de type B.
- jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2015.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2015.

Pour eFront Luxembourg Group Holdings S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015143832/22.

(150157184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2015.

Mars Propco 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.295.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 14 Août 2015 que:

- Monsieur Cameron MACDOUGALL a démissionné de son mandat de gérant
- Madame Bohee Yoon, ayant pour adresse professionnelle 1345 Avenue of the Americas, New York 10105, USA, est nommée gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg le, 14 Août 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015143578/16.

(150156499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Mars Propco 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.298.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 14 Août 2015 que:

- Monsieur Cameron MACDOUGALL a démissionné de son mandat de gérant
- Madame Bohee Yoon, ayant pour adresse professionnelle 1345 Avenue of the Americas, New York 10105, USA, est nommée gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 Août 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015143579/16.

(150156500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Amaranth International Investments, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 198.320.

—
EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 24 juillet 2015, que les parts sociales de la société de EUR 1,- chacune seront désormais réparties comme suit:

Désignation de les associes	Nombre de parts
Prime Capital Debt SCS, SICAV-SIF 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg	7.525
Alcentra Global Special Situations Luxembourg S.à r.l. 47, Avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg	4.975
TOTAL	12.500
Pour extrait conforme. Luxembourg, le 24 août 2015. Référence de publication: 2015143859/22. (150157034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2015.	

Meenie S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 147.775.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Meenie S.C.A.

Référence de publication: 2015143580/11.

(150156769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Meso S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 197.683.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2015.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2015143582/14.

(150156841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Tockfeld A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 123.555.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 novembre 2015* à 11:10 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

Pour être admis à l'assemblée, tout détenteur d'actions au porteur est prié de déposer ses titres au siège social cinq jours francs avant l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015167423/1267/15.

Luxetime S.A., Société Anonyme,
(anc. Viktor Holding S.A.).
Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 192.465.

In the year two thousand and fifteen, on the seventh of August.

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

Was held

an extraordinary general meeting (the “Meeting”) of the shareholders of “Viktor Holding S.A.”, a public limited company (“société anonyme”) incorporated and existing under Luxembourg laws, having its registered office in L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under the number 192465 (the “Company”), incorporated on November 19, 2014 pursuant to a deed of Me Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3983 of December 24, 2014. The articles of incorporation of the Company (the “Articles”) have not been amended since its incorporation.

The Meeting was presided by Mrs Carine GRUNDHEBER, employee, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appointed as Secretary and the Meeting elected as Scrutineer Mrs Natalia KORLIAKOVA, employee, residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Amendment of article 1 of the by-laws of the Company, which henceforth will read as follows:

“ **Art. 1. Name.** There hereby exists the current owner of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société anonyme under the name of “Lux Time S.A.” (the “Company”).”

2. Amendment of article 3 of the by-laws of the Company, which henceforth will read as follows:

“ **Art. 3. Purpose.**

3.1 The Company's purpose is the creation, holding, development and realization of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

In addition, the company may carry out any trading, assembling and packaging activity, specifically in the markets of watches, spare parts and accessories provided that it is not specially regulated. In general, it may carry out all commercial and financial transactions directly or indirectly related to the company's object or that are likely to facilitate and/or develop it.

3.2 The Company may further:

- grant any form of guarantee or security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

- lend funds, provide guarantees or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may especially:

- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;

- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and

- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.”

II) The represented sole shareholder, the proxyholder of the represented sole shareholder and the number of its shares are shown on an attendance list, which, signed “ne varietur” by the proxyholder of the represented sole shareholder, the

members of the bureau of the meeting and by the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxy given by the represented sole shareholder, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder of the represented sole shareholder, the members of the bureau of the meeting and by the officiating notary will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the attendance list that the entire share capital of the Company is represented at the present extraordinary general meeting, so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the items of the agenda.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously by the Meeting:

First resolution

The Meeting resolved to change the name of the Company from “Viktar Holding S.A.” into “Luxetime S.A.” and therefore to amend article 1 of the Articles of the Company, which will henceforth read as follows:

“ **Art. 1. Name.** There hereby exists among the current owners of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société anonyme under the name of “Luxetime S.A.” (the “Company”).”

Second resolution

The Meeting resolved to amend article 3 of the Articles of the Company, which henceforth will read as follows:

“ **Art. 3. Purpose.**

3.1 The Company's purpose is the creation, holding, development and realization of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

In addition, the company may carry out any trading, assembling and packaging activity, specifically in the markets of watches, spare parts and accessories provided that it is not specially regulated. In general, it may carry out all commercial and financial transactions directly or indirectly related to the company's object or that are likely to facilitate and/or develop it.

3.2 The Company may further:

- grant any form of guarantee or security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

- lend funds, provide guarantees or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may especially:

- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;

- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and

- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.”

The Meeting acknowledged that no bonds have been issued by the Company and therefore no agreement of bondholders was required in relation with the present resolution.

No further item being on the agenda of the Meeting and nobody asking to speak, the Chairman then adjourned the Meeting.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at EUR 1,000.-.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le sept août.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de «Viktar Holding S.A.», une société anonyme constituée sous et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 192465 (la «Société»), constituée le 19 novembre 2014 suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3983 du 24 décembre 2014. Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

L'Assemblée est présidée par Madame Carine GRUNDHEBER, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Natalia KORLIAKOVA, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée générale dûment constitué, le Président a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter que:

1) L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 1 des statuts de la Société, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Nom.** Il existe entre les propriétaires actuels des actions et/ou toute personne qui sera un actionnaire dans le futur, une société dans la forme d'une société anonyme sous la dénomination "Lux Time S.A." (la "Société").»

2. Modification de l'article 3 des statuts de la Société, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet.**

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portefeuille se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portefeuille.

En outre, la Société peut exercer toute activité commerciale, d'assemblage et de disposition, en particulier sur le marché des montres, pièces de rechange et accessoires moins qu'elle ne soit pas spécialement réglementée. En général, la Société pourra faire toutes opérations commerciales et financières liées directement ou indirectement à l'objet de la société ou qui sont susceptibles de faciliter ou de développer cet objet.

3.2 La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie et sûreté pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts, fournir des garanties ou assister toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 La société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger; et

- agir comme actionnaire/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger».

II) L'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire unique représenté et le nombre d'actions qu'il possède sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de l'actionnaire unique représenté, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Restera également annexée aux présentes, la procuration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de l'actionnaire unique représenté, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

III) Il ressort de la liste de présence que l'intégralité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer le nom de la Société de "Viktar Holding S.A." en "Luxetime S.A." et par conséquent de modifier l'article 1 des Statuts de la Société, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

“ Art. 1^{er} . Nom. Il existe entre les propriétaires actuels des actions et/ou toute personne qui sera un actionnaire dans le futur, une société dans la forme d'une société anonyme sous la dénomination "Luxetime S.A." (la "Société").”

Seconde résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 3.1 des Statuts de la Société, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

“ Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portefeuille se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portefeuille.

En outre, la Société peut exercer toute activité commerciale, d'assemblage et d'emballage, en particulier sur le marché des montres, pièces de rechange et accessoires, à condition qu'il ne soit pas spécialement réglementé. En général, la Société pourra faire toutes opérations commerciales et financières liées directement ou indirectement à l'objet de la Société ou qui sont susceptibles de faciliter ou de développer cet objet.

3.2 La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie et sûreté pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et
- accorder des prêts, fournir des garanties ou assister toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 La Société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;
- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger; et
- agir comme actionnaire/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger.”

L'Assemblée prend acte qu'aucune obligation n'a été émise par la Société de sorte qu'aucun accord des obligataires n'est requis quant à la présente résolution.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à EUR 1.000,-.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état civil et domicile, lesdits comparants ont signé avec Nous, le notaire, la présente minute.

Signé: N. KORLIAKOVA, C. GRUNDHEBER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 11 août 2015. 2LAC/2015/18405. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 19 août 2015.

Référence de publication: 2015144508/232.

(150157215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2015.

Digital Services Holding XXII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.001,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 188.602.

In the year two thousand and fifteen, on the eighteenth day of August,
before us, Maître Cosita Delvaux, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

1. Rocket Internet SE, (formerly: Rocket Internet AG), a European Company (Societas Europaea) with its statutory seat in Berlin, Germany, registered with the commercial register (Handelsregister) at the local court of Charlottenburg (Amtsgericht Charlottenburg), Germany, under no. HRB 165662 B, having its business address at Johannisstraße 20, 10117 Berlin, Germany (hereinafter "Rocket"),

being the holder of twelve thousand four hundred ninety-nine (12,499) common shares,

here represented by Ms. Xiaoshu Tang, LL.M., professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Berlin, on 14 August 2015;

2. Bambino 53. V V UG (haftungsbeschränkt), a limited liability business enterprise (Unternehmergeellschaft (haftungsbeschränkt)) incorporated and existing under the laws of Germany, registered with the commercial register (Handelsregister) at the local court of Charlottenburg (Amtsgericht Charlottenburg), Germany, under no. HRB 126893 B, having its registered address at Johannisstraße 20, 10117 Berlin, Germany (hereinafter "Bambino 53. V V"),

being the holder of one (1) common share,

here represented by Ms. Xiaoshu Tang, LL.M., professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Berlin, on 14 August 2015;

3. Netris B.V., a limited liability company (Besloten Vennootschap) under the laws of the Netherlands, registered with the commercial register of the Dutch Trade Register, under number 60628022, having its business address at Schiphol Boulevard 127, 1118BG Schiphol, the Netherlands (hereinafter "Eiffel"),

being the holder of six hundred twenty-five (625) series A1 shares,

here represented by Ms. Xiaoshu Tang, LL.M., professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Schiphol, on 14 August 2015;

4. Mercura Capital GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) under the laws of Germany with its statutory seat in Starnberg, Germany, registered with the commercial register (Handelsregister) at the local court of Munich (Amtsgericht München), Germany, under no. HRB 200948, having its business address at Schießstättstraße 22, 82319 Starnberg (hereinafter "Mercura"),

being the holder of one thousand five hundred sixty-three (1,563) series A2 shares,

here represented by Ms. Xiaoshu Tang, LL.M., professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Starnberg, on 14 August 2015.

5. Ithaca S.r.l., a limited liability company under the laws of Italy, with its registered office at Via Verdi 2, 20121 Milan, Italy, registered with the Companies Registration Office of Milan (Italy), under number 07533540964 ("Ithaca"),

becoming the holder of three hundred and thirteen (313) series A3 shares,

here represented by Ms. Xiaoshu Tang, LL.M., professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Milan, on 17 August 2015.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The parties under 1. to 4. (the “Existing Shareholders”) are all the shareholders of Digital Services Holding XXII S.à r.l. (the “Company”), a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 188.602 and incorporated pursuant to a deed of the notary Henri Hellinckx, residing in Luxembourg, on 1 July 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2559 dated 22 September 2014. The articles of incorporation have been last modified pursuant to a notarial deed of the notary Marc Loesch, residing in Mondorf-les-Bains, on 25 January 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1035 dated 20 April 2015.

The Existing Shareholders represent the entire share capital and have waived any notice requirement. The meeting of the shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on the following agenda whereby Ithaca participates and votes for the purpose of Agenda point 4 et seq. only:

Agenda

1. Decision to create one (1) additional class of shares in the share capital of the Company, referred to as the series A3 shares (the “Series A3 Shares”), so that the Company will hence have four (4) classes of shares, the common shares, the series A1 shares, the series A2 shares and the Series A3 Shares.

2. Acceptance of Ithaca S.r.l., a limited liability company under the laws of Italy, with its registered office at Via Verdi 2, 20121 Milan, Italy, fiscal code IT 07533540964, as new shareholder of the Company.

3. Increase of the Company’s share capital by an amount of three hundred and thirteen euro (EUR 313) so as to raise it from its current amount of fourteen thousand six hundred eighty-eight euro (EUR 14,688) up to fifteen thousand one euro (EUR 15,001) by issuing three hundred thirteen (313) Series A3 Shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

4. Subsequent amendment of article five (5) of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5. Share Capital.**

5.1 The Company’s share capital is set at fifteen thousand one euro (EUR 15,001), represented by:

5.1.1 twelve thousand five hundred (12,500) common shares (hereinafter “Common Shares”), with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each,

5.1.2 six hundred twenty-five (625) series A1 shares (hereinafter “Series A1 Shares”), with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each,

5.1.3 one thousand five hundred sixty-three (1,563) series A2 shares (hereinafter “Series A2 Shares”), with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each, and

5.1.4 three hundred thirteen (313) series A3 shares (hereinafter “Series A3 Shares”), with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by these articles of association or by the Law.

5.2 The Company’s share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.”.

5. Subsequent amendment of article seven point four point one (7.4.1) of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **7.4.1.** in any case of a transfer, assignment or any other disposal of shares by the shareholder Rocket Internet SE (“Rocket”), the shareholder Netris B.V., (“Eiffel”), the shareholder Mercura Capital GmbH (“Mercura”) and the shareholder Ithaca S.r.l. (“Ithaca”, jointly with Rocket, Eiffel and Mercura the “Investors” and each also an “Investor”), to a company affiliated to such Investor within the meaning of sections 15 et seqq. German Stock Corporation Act (AktG);”.

6. Amendment of the first paragraph of article twenty-one point eight (21.8) of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **21.8.** The managers shall require the consent of the advisory board for the legal transactions and measures specified below in accordance with Article 24.6. No consent is required if such legal transactions and measures have been precisely defined and have in advance been approved by an adopted budget with the consent of the Advisory Board (as defined below):”.

7. Amendment of article twenty-four point three point one (24.3.1) of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **24.3.1.** two (2) voting members of the Advisory Board, each having two (2) votes, shall be nominated by Rocket in its sole discretion;”.

8. Subsequently, decision to appoint any manager of the Company, regardless of his category, as well as Mr Julien De Mayer and Ms. Magdalena Staniczek, each acting individually and with full power of substitution, to update and sign solely, the shareholders register of the Company.

9. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the general meeting unanimously takes, and requires the undersigned notary to enact, the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders decides to create one (1) additional class of shares in the share capital of the Company, referred to as the series A3 shares (the “Series A3 Shares”), so that the Company will hence have four (4) classes of shares, the common shares, the series A1 shares, the series A2 shares and the Series A3 Shares.

Second resolution

The general meeting of shareholders accepts Ithaca S.r.l., aforementioned, as new shareholder of the Company.

Third resolution

The general meeting of shareholders resolves to increase the Company’s share capital by an amount of three hundred and thirteen euro (EUR 313) so as to raise it from its current amount of fourteen thousand six hundred eighty-eight euro (EUR 14,688) up to fifteen thousand one euro (EUR 15,001) by issuing three hundred thirteen (313) Series A3 Shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

Subscription

The three hundred thirteen (313) Series A3 Shares have been duly subscribed by Ithaca, aforementioned, for the price of three hundred and thirteen euro (EUR 313).

Payment

The three hundred thirteen (313) Series A3 Shares, subscribed by Ithaca, aforementioned, have been entirely paid up through a contribution in cash in an amount of three hundred and thirteen euro (EUR 313).

The proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary.

The contribution in the amount of three hundred and thirteen euro (EUR 313) is entirely allocated to the share capital.

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolution, the general meeting of shareholders decides to amend article five (5) of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as set out in the agenda of the present deed.

Fifth Resolution

As a consequence of the preceding resolution, the general meeting of shareholders decides to amend article seven point four point one (7.4.1) of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as set out in the agenda of the present deed.

Sixth Resolution

The general meeting of shareholders decides to amend the first paragraph of article twenty-one point eight (21.8) of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as set out in the agenda of the present deed.

Seventh Resolution

The general meeting of shareholders decides to amend article twenty-four point three point one (24.3.1) of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as set out in the agenda of the present deed.

Eighth Resolution

The general meeting of shareholders hereby appoints any manager of the Company, regardless of his category, as well as Mr Julien De Mayer and Ms. Magdalena Staniczek, each acting individually and with full power of substitution, to update and sign solely, the shareholders register of the Company.

Costs and expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at approximately EUR 1,600.-.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:

Im Jahre zweitausendfünfehn, am achtzehnten August,

vor uns, Maître Cosita Delvaux, Notarin mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg,

SIND ERSCHIENEN:

1. Rocket Internet SE (vormals: Rocket Internet AG), eine Europäische Gesellschaft (Societas Europaea) mit satzungsmäßigem Sitz in Berlin, Deutschland, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Charlottenburg, Deutschland, unter der Nummer HRB 165662 B, mit Geschäftssitz in Johannisstraße 20, 10117 Berlin, Deutschland („Rocket“),

Inhaberin von zwölftausendvierhundertneunundneunzig (12.499) Stammanteilen,

hier vertreten durch Frau Xiaoshu Tang, LL.M., geschäftsansässig in Luxemburg, gemäß einer Vollmacht vom 14. August 2015, ausgestellt in Berlin;

2. Bambino 53. V V UG (haftungsbeschränkt), eine Unternehmergeellschaft (haftungsbeschränkt) gegründet und bestehend unter deutschem Recht, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Charlottenburg, Deutschland, unter der Nummer HRB 126893 B, mit Sitz in Johannisstraße 20, 10117 Berlin, Deutschland („Bambino 53. V V“),

Inhaberin eines (1) Stammanteils,

hier vertreten durch Frau Xiaoshu Tang, LL.M., geschäftsansässig in Luxemburg, gemäß einer Vollmacht vom 14. August 2015, ausgestellt in Berlin;

3. Netris B.V., eine Gesellschaft (Besloten Vennootschap) nach dem Recht der Niederlande, eingetragen im Handelsregister des Dutch Trade Register unter der Nummer 60628022, mit Geschäftssitz in Schiphol Boulevard 127, 1118BG Schiphol, Niederlande („Eiffel“),

Inhaberin von sechshundertfünfundzwanzig (625) Anteilen der Serie A1,

hier vertreten durch Frau Xiaoshu Tang, LL.M., geschäftsansässig in Luxemburg, gemäß einer Vollmacht vom 14. August 2015, ausgestellt in Schiphol;

4. Mercura Capital GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach deutschem Recht mit satzungsmäßigem Sitz in Starnberg, Deutschland, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts München, Deutschland, unter der Nummer HRB 200948, mit Geschäftssitz in Schießstättstraße 22, 82319 Starnberg („Mercura“),

Inhaberin von eintausendfünfhundertdreiundsechzig (1.563) Anteilen der Serie A2,

hier vertreten durch Frau Xiaoshu Tang, LL.M., geschäftsansässig in Luxemburg, gemäß einer Vollmacht vom 14. August 2015, ausgestellt in Starnberg,

5. Ithaca S.r.l., eine Gesellschaft nach dem Recht Italiens, mit Sitz in Via Verdi 2, 20121 Mailand, Italien, eingetragen im Handelsregister von Mailand (Companies Registration Office of Milan) unter Nummer 07533540964 („Ithaca“),

zukünftige Inhaberin von dreihundertdreizehn (313) Anteilen der Serie A3,

hier vertreten durch Frau Xiaoshu Tang, LL.M., geschäftsansässig in Luxemburg, gemäß einer Vollmacht vom 17. August 2015, ausgestellt in Mailand.

Besagte Vollmachten, welche vom Bevollmächtigten der erschienenen Parteien und der Notarin ne varietur paraphiert wurden, werden der vorliegenden Urkunde beigelegt, um mit ihr zusammen hinterlegt zu werden.

Die Parteien unter 1. bis 4. (die „Bestehenden Gesellschafter“) sind alle Gesellschafter der Digital Services Holding XXII S.à r.l. (die „Gesellschaft“), einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet und bestehend unter dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 188.602, gegründet am 1. Juli 2014 gemäß einer Urkunde des Notars Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Luxemburg, welche am 22. September 2014 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2559, veröffentlicht wurde. Die Gründungssatzung der Gesellschaft wurde zuletzt am 25. Januar 2015 gemäß einer Urkunde des Notars Marc Loesch, mit Amtssitz in Mondorf-les-Bains, geändert und im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1035 vom 20. April 2015 veröffentlicht.

Die Bestehenden Gesellschafter vertreten das gesamte Gesellschaftskapital und haben auf jegliche Ladungsformalitäten verzichtet. Die Gesellschafterversammlung ist ordnungsgemäß zusammengekommen und kann wirksam über die folgende Tagesordnung verhandeln, wobei Ithaca ausschließlich für die Punkte 4 ff. der Tagesordnung teilnahme- und stimmrechtlich ist:

Tagesordnung

1. Beschluss bezüglich der Schaffung einer weiteren Klasse von Anteilen im Gesellschaftskapital der Gesellschaft, welche als Anteile der Serie A3 bezeichnet werden (die „Anteile der Serie A3“), sodass die Gesellschaft nunmehr vier Anteilsklassen hat, die Stammanteile, die Anteile der Serie A1, die Anteile der Serie A2 und die Anteile der Serie A3.

2. Aufnahme der Ithaca S.r.l., einer Gesellschaft (società a responsabilità limitata) nach dem Recht Italiens, mit Sitz in Via Verdi 2, 20121 Mailand, Italien, Steuernummer IT 07533540964, als neue Gesellschafterin der Gesellschaft.

3. Erhöhung des Gesellschaftskapitals der Gesellschaft von seinem derzeitigen Betrag von vierzehntausendsechshundertachtundachtzig Euro (EUR 14.688) um einen Betrag von dreihundertdreizehn Euro (EUR 313) auf einen Betrag von fünfzehntausendein Euro (EUR 15.001) durch die Ausgabe von dreihundertdreizehn (313) Anteilen der Serie A3 mit einem Nominalwert von je einem Euro (EUR 1).

4. Anschließende Änderung des Artikels fünf (5) der Satzung der Gesellschaft, welcher nunmehr wie folgt lautet:

„ **Art. 5. Gesellschaftskapital.**

5.1 Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft beträgt fünfzehntausendein Euro (EUR 15.001), bestehend aus:

5.1.1 zwölftausendfünfhundert (12.500) Stammanteilen (die „Stammanteile“) mit einem Nominalwert von je einem Euro (EUR 1,00),

5.1.2 sechshundertfünfundzwanzig (625) Anteilen der Serie A1 (die „Anteile der Serie A1“) mit einem Nominalwert von je einem Euro (EUR 1,00),

5.1.3 eintausendfünfhundertdreiundsechzig (1.563) Anteilen der Serie A2 (die „Anteile der Serie A2“) mit einem Nominalwert von je einem Euro (EUR 1,00), und

5.1.4 dreihundertdreizehn (313) Anteilen der Serie A3 (die „Anteile der Serie A3“) mit einem Nominalwert von je einem Euro (EUR 1,00).

Die mit den Anteilen verbundenen Rechte und Pflichten sind identisch, es sei denn, es wird in dieser Satzung oder durch das Gesetz von 1915 etwas Gegenteiliges bestimmt.

5.2 Das Gesellschaftskapital kann durch einen Beschluss der Gesellschafterversammlung, welcher in der für eine Satzungsänderung erforderlichen Art und Weise gefasst wird, erhöht oder herabgesetzt werden.“

5. Anschließende Änderung des Artikels sieben Punkt vier Punkt eins (7.4.1) der Satzung der Gesellschaft, welcher nunmehr wie folgt lautet:

„ **7.4.1.** bei einer Übertragung, einer Abtretung oder einer anderen Veräußerung von Anteilen durch den Gesellschafter Rocket Internet SE („Rocket“), den Gesellschafter Netris B.V. („Eiffel“), den Gesellschafter MERCURA CAPITAL GmbH („Mercura“) und den Gesellschafter Ithaca S.r.l. („Ithaca“, gemeinschaftlich mit Rocket, Eiffel und Mercura die „Investoren“ und jeweils einzeln ein „Investor“) an eine mit einem solchen Investor verbundene Gesellschaft im Sinne der §§ 15 ff. des deutschen Aktiengesetzes (AktG);“.

6. Änderung des ersten Absatzes des Artikels einundzwanzig Punkt acht (21.8) der Satzung der Gesellschaft, welcher nunmehr wie folgt lautet:

„ **21.8.** Die Geschäftsführer benötigen die Zustimmung des Beirats für die unten genannten Rechtsgeschäfte und Maßnahmen im Einklang mit Artikel 24.6. Eine Zustimmung ist nicht erforderlich, sofern solche Rechtsgeschäfte und Maßnahmen präzise definiert und im Voraus von einem bewilligten Haushaltsplan mit der Zustimmung des Beirats (wie unten definiert) genehmigt wurden“.

7. Änderung der Artikels vierundzwanzig Punkt drei Punkt eins (24.3.1) der Satzung der Gesellschaft, welcher nunmehr wie folgt lautet:

„ **24.3.1.** zwei (2) stimmberechtigte Mitglieder des Beirats mit je zwei (2) Stimmen werden von Rocket nach eigenem Ermessen ernannt;“.

8. Anschließender Beschluss, jeden einzelnen Geschäftsführer der Gesellschaft, ungeachtet seiner Kategorie, sowie Herrn Julien De Mayer und Frau Magdalena Staniczek dazu zu ermächtigen, das Anteilsinhaberregister der Gesellschaft in Einzelunterschrift und mit uneingeschränkter Befugnis zur Unterbevollmächtigung alleine zu aktualisieren und zu unterzeichnen.

9. Verschiedenes.

Nach ordnungsgemäßer Prüfung jedes Tagesordnungspunkts fasst die Gesellschafterversammlung einstimmig die folgenden Beschlüsse und ersucht die unterzeichnende Notarin, diese zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschließt, eine weitere Klasse von Anteilen im Gesellschaftskapital der Gesellschaft zu schaffen, welche als Anteile der Serie A3 (die „Anteile der Serie A3“) bezeichnet werden, sodass die Gesellschaft nunmehr vier (4) Anteilsklassen hat, die Stammanteile, die Anteile der Serie A1, die Anteile der Serie A2 und die Anteile der Serie A3.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung akzeptiert Ithaca S.r.l., vorbenannt, als neue Gesellschafterin der Gesellschaft.

Dritter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschließt, das Gesellschaftskapital der Gesellschaft von seinem derzeitigen Betrag von vierzehntausendsechshundertachtundachtzig Euro (EUR 14.688) um einen Betrag von dreihundertdreizehn Euro (EUR 313) auf einen Betrag von fünfzehntausendein Euro (EUR 15.001) durch die Ausgabe von dreihundertdreizehn (313) Anteilen der Serie A3 mit einem Nominalwert von je einem Euro (EUR 1), zu erhöhen.

135216

Zeichnung

Die dreihundertdreizehn (313) Anteile der Serie A3 wurden ordnungsgemäß von Ithaca, vorbenannt, zu einem Preis von dreihundertdreizehn Euro (EUR 313) gezeichnet.

Zahlung

Die von Ithaca, vorbenannt, gezeichneten dreihundertdreizehn (313) Anteile der Serie A3 wurden vollständig eingezahlt durch eine Bareinlage in Höhe von dreihundertdreizehn Euro (EUR 313).

Der Nachweis über die Existenz und den Wert der oben bezeichneten Einlage wurde der unterzeichnenden Notarin erbracht.

Die Einlage in Höhe von dreihundertdreizehn Euro (EUR 313) wird vollständig dem Gesellschaftskapital zugeführt.

Vierter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschließt infolge des vorhergehenden Beschlusses, Artikel fünf (5) der Satzung der Gesellschaft zu ändern, welcher nunmehr wie in der Tagesordnung der vorliegenden Urkunde dargestellt lautet.

Fünfter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschließt infolge des vorhergehenden Beschlusses, Artikel sieben Punkt vier Punkt eins (7.4.1) der Satzung der Gesellschaft zu ändern, welcher nunmehr wie in der Tagesordnung der vorliegenden Urkunde dargestellt lautet.

Sechster Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschließt, den ersten Absatz des Artikels einundzwanzig Punkt acht (21.8) der Satzung der Gesellschaft zu ändern, welcher nunmehr wie in der Tagesordnung der vorliegenden Urkunde dargestellt lautet.

Siebter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschließt infolge des vorhergehenden Beschlusses, Artikel vierundzwanzig Punkt drei Punkt eins (24.3.1) der Satzung der Gesellschaft zu ändern, welcher nunmehr wie in der Tagesordnung der vorliegenden Urkunde dargestellt lautet.

Achter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung beschließt hiermit, jeden Geschäftsführer der Gesellschaft, ungeachtet seiner Kategorie, sowie Herrn Julien De Mayer und Frau Magdalena Staniczek dazu zu ermächtigen, das Anteilsinhaberregister der Gesellschaft in Einzelunterschrift und mit uneingeschränkter Befugnis zur Unterbevollmächtigung alleine zu aktualisieren und zu unterzeichnen.

Kosten und Auslagen

Die Kosten, Auslagen, Honorare und Gebühren jeglicher Art, die von der Gesellschaft zu tragen sind, werden auf ungefähr EUR 1.600,- geschätzt.

Hierüber wurde diese notarielle Urkunde in Luxemburg zum eingangs erwähnten Datum aufgenommen.

Die unterzeichnende Notarin, die die englische Sprache beherrscht und spricht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Verlangen der erschienenen Parteien auf Englisch verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung; auf Verlangen besagter erschienener Parteien und im Falle von Abweichungen zwischen der englischen und der deutschen Fassung, ist die englische Fassung maßgebend.

Die vorstehende Urkunde ist dem Bevollmächtigten der erschienenen Parteien, welcher der Notarin mit Namen, Vornamen und Wohnsitz bekannt ist, verlesen und von der Notarin gemeinsam mit diesem Bevollmächtigten unterzeichnet worden.

Gezeichnet: X. TANG, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 19 août 2015. Relation: 1LAC/2015/26669. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, zwecks Hinterlegung im Handels- und Gesellschaftsregister und zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 27. August 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015145306/302.

(150159301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2015.